

● Pactes d'actionnaires : techniques de négociation et de rédaction

Appliquer les pactes d'actionnaires pour garantir la flexibilité en droit des sociétés

PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes – Avocats – DAF – Notaires – Experts-comptables

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances solides en droit des sociétés ou avoir suivi la formation :

🔗 [Droit des sociétés \(niveau 2\) \(581089\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Animation ponctuée de nombreux exemples de clauses types et modèles de pactes et remise d'une documentation complète de la jurisprudence classée thématiquement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception

Code
1233

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 425 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Analyser le cadre juridique du pacte d'actionnaires
- Conclure un pacte
- Rédiger les clauses du pacte
- Cerner les difficultés d'exécution du pacte

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Analyser le cadre juridique du pacte d'actionnaires

Cerner les enjeux du pacte

- Détermination de la nature et du régime juridique
- Enjeux de la conformité du pacte à la loi et aux statuts
- Débat : comparer les avantages du pacte par rapport aux statuts

Examiner son régime juridique

- Détermination de sa validité par rapport à l'ordre public sociétaire
- Recours aux avantages particuliers et actions de catégorie pour véhiculer certains droits politiques et/ou financiers
- Débat : à quoi servent les pactes ?

Conclure un pacte d'actionnaires

Déterminer la finalité du pacte

- Bonnes questions à se poser
- Intérêt du préambule
- Mise en situation : établir le contexte du pacte et son objet

Élaborer la trame du pacte

de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Différents groupes d'actionnaires
- Champ d'application du pacte
- Cas pratique : les réflexes à adopter à la conclusion du pacte

Rédiger les clauses du pacte d'actionnaires

Lister les clauses envisageables d'un pacte

- Clauses relatives à la répartition du capital, à l'évolution du pacte et à l'organisation du pouvoir
- Clauses garantissant un droit concédé à un actionnaire
- Clauses de sortie
- Partage d'expériences : les clauses pertinentes

Organiser les droits et obligations des parties

- Droits politiques et financiers
- Clauses spécifiques concernant l'activité des dirigeants ou salariés membres du pacte
- Contrôle de l'actionnariat
- Etude de cas : examen de clauses tirées de la pratique de l'intervenant, détection des pièges et présentation de techniques rédactionnelles

Cerner les difficultés liées à l'exécution du pacte d'actionnaires

Identifier les principales difficultés liées à l'exécution

- Modalités de fixation du prix en cas de cession et clauses financières
- Clauses relatives à la gestion et aux risques associés
- Clause de durée du pacte
- Débat : les pièges à éviter

Renforcer l'efficacité juridique du pacte

- Nomination d'un gestionnaire du pacte
- Clause pénale ou de résiliation
- Mesures préventives
- Contentieux
- Étude de cas : analyse de clauses à partir de la jurisprudence la plus récente afin d'en déduire les précautions rédactionnelles à prendre

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 16 Oct. 2026 – Session Garantie
- 17 Nov. 2026 – Session Garantie
- 16 Déc. 2026

A DISTANCE

- 16 Oct. 2026 – Session Garantie
- 17 Nov. 2026 – Session Garantie
- 16 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

BORDEAUX

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

CHAMBERY

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

GRENOBLE

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

LILLE

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

LYON

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

MARSEILLE

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

NANTES

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

NICE

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

NIORT

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

PAU

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

RENNES

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

ROUEN

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

STRASBOURG

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

TOULOUSE

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

TOURS

- 16 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

